



EUROPAN 18 – LA NIVE POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATIONS DU PAYS BASQUE

Compte-rendu de la visite de site filmée – 16 avril 2025

Étaient présents lors de la visite :

CAPB

- Rémi BROCHARD – DGS
- Paolo LESBORDES – chef de projet Petites Villes de Demain
- Nadia MABILLE - service planification
- Jérôme MESSINA - service communication

Commune de Saint-Jean-Pied de Port

- Laurent INCHAUSPE - maire

Commune d'Ustaritz

- Bruno CARRERE – maire
- Mikel CAMPAN- DGS

Commune de Villefranque

- Virginie CASTAGNET - DGS
- Joël BISAUTA - adjoint à l'urbanisme

Europan France :

- Julie FERNANDEZ – Secrétaire Générale
- Helena HIRIART – Expert de site



SITE DE SAINT JEAN PIED DE PORT

Accueil des équipes et présentation des enjeux du site par la CAPB et le maire

Rémi BROCHARD, DGS de la CAPB : le site Europan de la Nive s'inscrit dans une réflexion à grande échelle sur les problématiques existantes sur l'ensemble de la Nive et de ses abords mais aussi plus largement sur les problématiques qui se posent sur l'ensemble des rivières du Pays Basque. Il souligne l'attachement particulier des basques à la Nive, lieu de loisir et de baignade.

L'enjeu est d'imaginer le territoire de demain en préservant la ressource, ainsi que les écosystèmes et la biodiversité qui la caractérise.

Il indique que l'ensemble des documents d'urbanisme du Pays Basque sont en cours d'élaboration en ce moment, ce qui implique une réflexion simultanée sur l'ensemble des thématiques.

Le Pont d'Eyheraberry et les berges de la Nive sont des lieux appréciés par les habitants et les visiteurs, 1 million de visiteurs par an. Le site se situe à l'entrée du centre-bourg et fait partie intégrante de la trame écologique de la Nive. Cette position nécessite une réflexion approfondie pour concilier les besoins humains et la préservation de la biodiversité. Il est essentiel d'imaginer les espaces qui permettront la cohabitation future entre des usages humains plus intensifs et une biodiversité plus préservée et développée.

Laurent INCHAUSPE, maire : la Nive traverse la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port. La rivière et ses berges font partie intégrante de l'identité de la commune. Il y a pour la commune un enjeu de préservation et valorisation des berges mais les élus ne savent pas vraiment comment agir. Il affirme la volonté de lutter contre sa dégradation des berges et de la rivière en essayant de réguler la sur-fréquentation en période estivale.

Il est essentiel de trouver un équilibre entre les usages touristiques, locaux, et la préservation écologique. Interroger les parcours existants et la place actuelle attribuée aux différents modes de mobilité pour mieux intégrer les besoins de tous les usagers.

La commune est traversée par une route départementale qui génère un trafic d'environ 15 000 véhicules / jour. L'équipe municipale s'est attachée au cours de ce mandat à atténuer l'impact de la circulation en mettant en œuvre des actions pour pacifier le centre-ville. L'aménagement de la place de la mairie est le témoin de cette démarche. La commune de SJPP s'est engagée sur le plan Saint-Jean Respire pour pacifier, végétaliser et favoriser les mobilités douces au sein de la ville.

Il souligne des problématiques liées au stationnement durant la période touristique (avec 1500 places de stationnement pour 1500 habitants environ).

Le maire affirme son soutien au SCOT et la volonté de la commune d'accueillir de nouveaux habitants, mais aussi de développer des emplois et équipements publics (aujourd'hui seulement 5% des nouveaux arrivants sur le territoire s'installent dans l'arrière-pays). Il y a un enjeu à le rendre le territoire plus attractif, tout en préservant son identité. La commune a perdu énormément de jeunes de 30 à 45 ans au cours des dernières années. Il y a un enjeu à attirer des jeunes. Il y a actuellement sur la commune 53 logements vacants sur 1100 logements. Une OPAHRU est en cours afin de réduire ce nombre.

En termes d'emploi la mairie souhaite développer l'artisanat et notamment l'artisanat d'art pouvant fonctionner toute l'année.

Les équipes se rendent sur le site selon l'itinéraire suivant :

1. Remparts
2. Fronton et camping
3. Pont d' Eyheraberry et berges de la rive droite
4. Montée à la Citadelle et parcours sur les abords de la Citadelle
5. Redescente par la rue de la Citadelle et retour à la gare



SITE D'USTARITZ

Accueil des équipes autour d'un déjeuner et présentation des enjeux du site par le maire

Bruno CARRERE, maire d'Ustaritz : pour Ustaritz, le site European se concentre sur le projet de réaménagement de la Minoterie d'Arki et de la Gravière Errepiragaraia. Ces deux sites offrent des opportunités uniques pour créer une nouvelle interface entre la ville et la Nive, tout en valorisant leur patrimoine et en préservant leur biodiversité.

Le franchissement des deux ponts sur la Nive intègre le cours d'eau dans le quotidien des résidents d'Ustaritz, mais les espaces urbains ouverts en lien avec la rivière restent rares.

La Minoterie d'Arki :

- Le bourg d'Ustaritz tourne actuellement le dos à la rivière. La Minoterie d'Arki, enjambant un bras du cours d'eau, offre une opportunité pour créer une nouvelle interface urbaine entre le bourg et la Nive.
- Le site de la Minoterie d'Arki possède une riche histoire qui remonte à l'installation du premier moulin au 11^e siècle, marquant le début d'une longue activité liée au cours d'eau et aux ressources du territoire. Cependant, l'activité du site a cessé en 2022 à la suite de la liquidation judiciaire de l'entreprise. Le site est aujourd'hui squatté.
- Une préprogrammation a été conduite pour convertir le site en un lieu comprenant de l'enseignement, un tiers-lieu, et des logements.

L'objectif sur le site de la minoterie est d'imaginer des espaces et programmes tournés vers le cours d'eau, jusqu'à sa rive opposée et le lac de la Gravière. L'enjeu est également de questionner, redéfinir ou imaginer une nouvelle programmation pour le site, en lien avec le bourg et la Nive et de proposer des usages innovants qui respectent l'histoire du site tout en répondant aux besoins actuels des habitants.

La Gravière Errepiragaraia :

- Avec ses accès peu aménagés et confidentiels, la Gravière est actuellement peu fréquentée.
- La commune a reçu des sollicitations d'opérateurs privés pour exploiter le plan d'eau à des fins touristiques et récréatives. Ce potentiel est accentué par la recherche de sites de rafraîchissement à l'intérieur des terres, notamment en période de grandes chaleurs.
- L'enjeu est de trouver une troisième option qui permettrait de créer une nouvelle visibilité, accessibilité et pratique du site tout en protégeant le paysage et la biodiversité.

Ce projet est une opportunité de repenser l'avenir de ces sites emblématiques en harmonie avec la nature et les besoins des usagers et de faire de ces lieux des espaces où cohabitation et préservation écologique vont de pair.

Les équipes se rendent sur le site selon l'itinéraire suivant :

1. Minoterie d'Arki
2. Gravière Errepiragaraia



SITE DE VILLEFRANQUE

Accueil des équipes et présentation des enjeux du site par l'adjoint à l'urbanisme

Joël BISAUTA, adjoint à l'urbanisme de Villefranque : le concours EURO PAN permet d'interroger les relations entre le village, la Nive et le chemin de Halage.

La commune de Villefranque, avec ses 3 000 habitants et une population en constante augmentation, est attractive grâce à son caractère rural et sa proximité avec Bayonne et la côte. Les élus cherchent à maîtriser cette croissance pour préserver le paysage et la qualité de vie des habitants. Villefranque souhaite rester une commune rurale et agit en ce sens en maîtrisant l'urbanisation et en préservant les terres agricoles. Il n'y a pas de tourisme à Villefranque.

Le centre-bourg est structuré autour de trois polarités principales :

1. Pôle Mairie-Fronton : pôle commercial le long de la RD.
2. Pôle d'Équipements : regroupe les écoles élémentaires, la restauration scolaire, une « maison pour tous » avec des associations et un bar-restaurant, un pôle de santé, et une résidence pour seniors avec 20 logements sociaux. Les équipements sont intégrés autour d'un espace public aménagé et végétalisé.
3. Église et ses Abords : constitue un point central pour la communauté.

Un quatrième pôle, situé en contrebas du village sur les bords de la Nive, est accessible par une route sinueuse et à forte pente. Il comprend la gare et la guinguette, offrant des espaces de loisirs et de détente. Il est essentiel de penser les complémentarités et les spatialités des quatre polarités existantes du centre-bourg : le pôle mairie-fronton, le pôle d'équipements, l'église et ses abords, et la gare avec la guinguette.

La topographie complique les accès entre le bourg et les bords de la Nive. Un enjeu majeur sur Villefranque concerne les parcours et cheminements entre les pôles, ainsi qu'entre le centre-bourg et les bords de la Nive. Le centre-bourg et la Nive ne dialoguent pas. Actuellement les habitants prennent leur voiture pour se rendre sur les bords de la Nive. Il y a un enjeu à reconnecter le centre-bourg avec la rivière.

Les berges sont inondables et souvent inondées. Elles se trouvent dans une cuvette et quand elles sont inondées, l'eau met plus de temps à s'évacuer que sur les communes voisines.

Le Chemin de Halage

- Cheminement Naturel : le Chemin de Halage offre un cheminement de 12,3 km sur la rive gauche de la Nive, reliant Bayonne à Ustaritz. Ce chemin, ponctué de champs et de forêts, est devenu un espace public majeur pour les loisirs et les déplacements doux
- Bouclage Potentiel : les élus imaginent la création d'une boucle de 14 km de part et d'autre de la Nive entre Bayonne et Villefranque. Cette boucle pourrait offrir de nouvelles perspectives pour les usages récréatifs et les déplacements.
- Aménagement du Chemin de Halage : l'aménagement et l'évolution du chemin de halage doivent être envisagés dans l'hypothèse de la création d'une boucle cyclable. Ce projet pilote doit imaginer des solutions durables face à l'érosion des berges.

Les équipes se rendent sur le site selon l'itinéraire suivant :

1. Chemin de Halage et guinguette Pasarela
2. Montée au village par le chemin d'Ilailanea
3. Passage par le pôle d'équipements (écoles, cantines, restaurant, etc)
4. Fronton, mairie et pôle commercial
5. Retour à la gare par la route d'Ustaritz

E U R O P A N ^{FR}



Pour rappel, le PAPI, les différents PPRI, le SCOT (Le Document d'Orientation et d'Objectifs 2025), sont en libre accès sur internet. Le SPR de Saint-Jean-Pied-de-Port est en cours d'élaboration, aucun document n'est pour le moment disponible.

Plans de la minoterie :

[ETABLISSEM PLANS BATIMENT](#)